

Discours 8 mai 2019 à Lamontéliarié.

Mesdames, Messieurs, chers Montéliots, chers Amis,

Vous accueillir au nom du Conseil municipal pour ce repas traditionnel est toujours un immense plaisir. Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue ici, dans notre salle des fêtes.

C'est également l'occasion de vous retrouver, si nombreux, pour partager ensemble ce moment symbolique qui nous permet d'échanger dans un cadre convivial et de faire un tour d'horizon de l'année écoulée.

L'année 2018 n'a pas connu d'élection, en revanche 2019 verra des élections européennes qui se dérouleront le 26 mai prochain. Cette année est aussi la dernière année pleine du mandat que vous nous avez confié en 2014. Comme le temps passe vite !

A présent, afin de jeter un regard sur l'année passée à Lamontéliarié, je vais vous parler de quelques réalisations les plus marquantes :

- La réfection de la voirie au hameau de Rouquié et le goudronnage de l'entrée du parking de la plage communale ainsi que de l'accès au point de propreté.

Pour ce qui concerne les dégâts occasionnés par la tempête de 2018 sur la voirie de BAUZOU et de la SOYE, nous avons déposé un dossier auprès des services de la préfecture au titre du Fonds de Solidarité. Nous attendons la réponse qui, nous l'espérons, sera favorable afin de pouvoir entamer ces travaux le plus rapidement possible. En attendant, ces travaux ont été adoptés par le Conseil Municipal.

- La mise en conformité « obligatoire » des bureaux de la mairie, de la salle des mariages et de leurs accès est d'ores et déjà terminée. La réception des travaux s'est déroulée sans aucune réserve le 16 avril dernier et l'aménagement définitif est prévu pour le mois de juin.
- La mise à disposition de bancs aux lavoirs du village, les nombreux randonneurs en sont friands, et d'une table de pique-nique au niveau du point de vue de notre plage communale, en haut de la bute.

- Au cimetière, un banc a été également mis en place et la cuve de gaz et les poubelles dissimulées derrière des abris en sapin douglas.

Je profite de cet instant pour ouvrir une parenthèse concernant les taxes et impôts divers - parenthèse qu'il vaut mieux refermer rapidement au risque d'assombrir ce moment - et, donc, pour rappeler que les taux des taxes communales restent inchangés, en tous cas depuis que nous administrons la commune. 12 ans bientôt, et déjà. En revanche, il est des taux pour lesquels le Conseil municipal n'a plus son mot à dire, comme la taxe d'habitation par exemple. Ceux qui n'en sont pas exonérés auront d'ailleurs vu celle-ci augmenter. Pour ce qui concerne la redevance des ordures ménagères, elle est transformée, depuis cette année, en taxe des ordures ménagères. Elle nous sera prélevée avec les impôts locaux par la Trésorerie.

Vous le savez, depuis plusieurs années la commune s'engage dans une démarche de préservation de son environnement et de sa biodiversité et donc de la santé publique. Et 2018, c'est aussi une collection de labels et de prix pour notre commune :

- Elle a remporté le 1^{er} prix du concours des villes et villages fleuris dans sa catégorie, concours initié par le département du Tarn,
- Notre commune a gagné le 1^{er} Sylvotrophée, une action portée par les 7 Parcs Naturel du Massif Central, le CRPF et l'ONF, et relayé par notre Parc Naturel du Haut Languedoc. Ce concours valorise nos pratiques sylvicoles sur nos 161 ha de forêt communale,
- Elle s'est engagée, toujours pour notre forêt communale, dans un processus de gestion durable, et a obtenu à ce titre le label PEFC,
- Après avoir adhéré à la charte régionale OPhyto, la Fredon Occitanie nous a attribué le label « Terre saine », le plus haut niveau dans le respect de l'environnement. Cela implique entre autre, l'abandon complet des pesticides et anti-mousses sur nos espaces publics.
- Par ailleurs, Lamontéliarié a été sélectionnée par le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées suite à l'appel à initiatives pour l'implantation de couverts à base de plantes messicoles. Après l'examen des dossiers de candidature, le nôtre a été accepté et jugé pertinent par rapport aux objectifs exprimés de sensibilisation et de conservation de ces plantes. (Les plus connues par exemple sont le

bleuet, le coquelicot ...) Les semailles ont été réalisées le 15 novembre dernier, rendez-vous est pris dès ce printemps (quand il voudra montrer son nez) pour le suivi de cette expérience et vraisemblablement dès cet été pour un évènement organisé autour de cette initiative.

- Enfin, notre commune a reçu le label APIcité remis par l'UNAF qui récompense pour 2018 et sa troisième édition l'engagement environnemental de 44 collectivités qui aiment, protègent et défendent l'abeille. Ce label valorise l'implication des communes dans la préservation des abeilles domestiques et des pollinisateurs sauvages et permet de sensibiliser une fois encore les citoyens à des actions concrètes, comme la préservation d'une bonne qualité de vie environnementale pour les abeilles bien sûr, mais aussi pour les citoyens. Je vous donne là aussi rendez-vous cet été pour une récolte de ce trésor appelé miel qui je l'espère emplira cette année les cadres de nos ruches.

Je ne peux terminer cette intervention sans avoir une pensée émue pour Lucette, Thérèse et Guy qui nous ont quittés récemment, ainsi que pour leurs familles. Nous ne les oublions pas.

C'est maintenant le moment des remerciements. Ils vont à Véronique, notre secrétaire, qui administre la mairie avec courage face à tous les changements imposés dans les organisations et les évolutions affectant de manière quasi continue son environnement de travail, et aussi à Florence et à Bernard, qui s'évertuent à donner le meilleur d'eux-mêmes au service de notre collectivité et de nos concitoyens.

Comme tous les ans, je tiens à remercier également l'association les Montéliots et les bénévoles qui animent Lamontéliarié, sans lesquels la vie sur notre territoire ne serait pas la même.

Vous l'aurez compris, j'aime notre commune et j'ai à cœur de vous transmettre tout l'attachement que je lui porte depuis que nous nous y sommes installés avec ma compagne, et même bien avant. Sachez que je reste à votre écoute et m'appliquerai à apporter une réponse à chacune de vos demandes jusqu'à la fin du mandat que vous m'avez confié.

Merci de m'avoir écouté, bon apéritif, bon appétit et excellente journée.